

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 3 novembre 2011

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 10 novembre 2011**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER,  
Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

**Délibération n° 2011/53**

**Objet : Décision modificative du budget annexe « Wintzenh Terrain Hinter Gaerten » n° 1**

Vu la délibération n° 2011/43 relative à la création et au vote d'un budget annexe pour l'opération concernant la zone « Hinter Den Gaerten » ;

Vu les délibérations n<sup>os</sup> 2011/15 et 2011/24 relative à la contraction d'un emprunt pour les achats de terrains ;

Vu la délibération n° 2011/52 modifiant le budget principal ;

Considérant que l'emprunt contracté pour l'acquisition des terrains situées dans la zone « Hinter den Gaerten » a été débloqué et que des intérêts doivent être payés ;

Considérant que le budget annexe « Wintzenh Terrain Hinter Gaerten » a été pourvu de crédit seulement en section d'investissement ;

Le maire fait la proposition de modification de ce budget annexe comme suit :

Création de crédits supplémentaires aux comptes de la section de fonctionnement suivants :

<b>Dépenses</b>	Article 66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 800 €
<b>Recettes</b>	Article 7474 Participations des communes	+ 800 €

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

MODIFIE le budget conformément à la proposition ; la section de fonctionnement présente donc un budget cumulé en équilibre de 800 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim-Kochersberg, le 10 novembre 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 14 novembre 2011.

Le Maire  
Alain NORTH